

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 144^E ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION ET FORMATION SPÉCIALISÉES (DÉFS), TENUE LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2016 À 9 h 30, AU LOCAL N-1000, DU PAVILLON PAUL GÉRIN-LAJOIE

Projet de décentralisation administrative et budgétaire à l'UQAM

RÉSOLUTION 08-12/1063

ATTENDU le mandat confié aux deux consultantes, mesdames Suzanne P. Tremblay et Louise Dandurand;

ATTENDU le dépôt au Conseil d'administration du *Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM* en septembre 2016;

ATTENDU que ce rapport ne constitue pas une proposition de décentralisation formelle du Conseil d'administration ni du recteur de l'UQAM;

ATTENDU le manque d'informations précises dans le rapport relativement aux problèmes ayant mené à l'objectif de décentralisation et des impacts sur les plans financier, de la recherche et de l'enseignement;

ATTENDU la mise en place de la plateforme de consultation Wiki et des nombreuses initiatives de consultation en provenance d'individus, de départements ou de facultés;

ATTENDU les informations partielles et parfois contradictoires circulant au sein de l'UQAM et du climat de confusion actuel;

ATTENDU l'absence de critères pour l'analyse des consultations notamment quant au poids relatif accordé aux opinions individuelles, collectives ou des instances constitutives de l'UQAM;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif,

QUE l'assemblée départementale,

DEMANDE au recteur de soumettre à la communauté uqamienne un projet formel de décentralisation comportant :

- sa vision de la communauté et de la mission de l'uqam au cours des prochaines décennies;

- les raisons à l'origine du projet de décentralisation accompagnées des données appropriées;
- le projet de décentralisation avec un organigramme;
- une analyse d'impact budgétaire pour les facultés;
- une analyse d'impact sur l'autonomie départementale, le processus de prise de décision et le rôle des différentes instances de l'UQAM;
- une analyse des avantages à moyen et à long terme sur les plans financier, de la recherche et de l'enseignement.

DEMANDE au conseil d'administration de présenter une démarche consultative rigoureuse comportant un échéancier réaliste et raisonnable dès le dépôt du projet formel de décentralisation du recteur.

EXIGE qu'au terme de la consultation, un rapport synthèse soit déposé auprès de la communauté uqamienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Julien Mercier, président le 8 décembre 2016